

# LE BAROMÈTRE 2021 DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

La Fédération nationale des CIBC (centres interinstitutionnels de bilan de compétences) publie son baromètre 2021. Réalisé par l'Ifop sur un échantillon représentatif de la population salariée française, il montre que, depuis la crise sanitaire, le nombre de ceux qui envisagent une évolution professionnelle ne cesse de progresser. Ils sont plus nombreux à rechercher des informations en amont. Les trois dispositifs qui apparaissent les mieux connus : le CPF, le bilan de compétences et la VAE.

Infographie  Centre l'Info

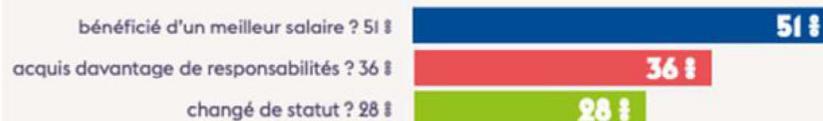
Source : <https://cibc.net>

## DES ATTENTES AUX RÉALISATIONS

Comment définiriez-vous une évolution professionnelle ?

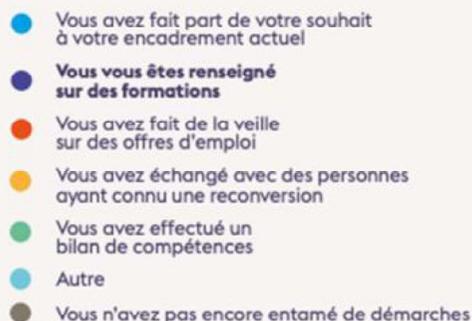


Après une évolution professionnelle, avez-vous :



## LES DIFFÉRENTES DÉMARCHES ENGAGÉES

Quelles démarches avez-vous engagées quant à votre évolution professionnelle ?



## LA CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS

Parmi la liste suivante de dispositifs, lesquels connaissez-vous ?



DES SALARIÉS INTERROGÉS ENVISAGENT UNE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DANS LES DEUX ANS.



DES SALARIÉS SOUHAITANT ÉVOLUER VEULENT RESTER DANS LE MÊME SECTEUR D'ACTIVITÉ.

